

## Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2018

### Buenos Aires – Argentine

**1<sup>er</sup> au 12 octobre 2018**

#### ***Préambule***

En 2018, seront organisés les 3<sup>ème</sup> Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Buenos Aires (Argentine). Lors des premiers JOJ 2010, la France était représentée dans la série Bic 293 H et F se classant respectivement 6<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>. Puis lors de la deuxième édition, La France était représentée dans la série Bic 293 H et F se classant respectivement 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> puis dans la série Byte CII H et F se classant respectivement 9<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup>.

A ce jour, le CNOSF prévoit le maintien de la candidature de l'ensemble des disciplines prévues au programme des JOJ dont la discipline voile. Il appartient à la FFVoile de finaliser son engagement à cette nouvelle épreuve de référence internationale pour les jeunes (compétition de haut niveau et programme culture et éducation).

#### ***Public, supports et quotas des JOJ 2018 (décisions du CIO, sur propositions de World Sailing)***

- Public concerné :
  - o Jeunes hommes et femmes né(e)s entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 31 décembre 2003,
  - o 100 sportives et sportifs pour la voile aux JOJ 2018.
  
- Supports retenus (World Sailing) :
  - o catamaran (mixte) : Nacra 15 mixte,
  - o planche à voile (homme et femme) : Bic 293 Techno Plus,
  - o Kiteboard (homme et femme) : Twin Tip Racing.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

## *Règles de qualification des nations lors des championnats du Monde et d'une épreuve continentale.*

- Quota maximum : un bateau par pays, par série et par genre (ou mixte).
- **Quota catamaran (mixte)** : 14 quotas (équipes nationales) soit 28 sportif(ve)s au total, dont
  - o Championnat du Monde (2017 ou 2018) : 7 quotas distribués,
  - o 1 Quota pour la zone Europe (+ 1 quota réservé au pays organisateur, ré attribuable, et 5 quotas aux autres zones continentales).
- **Quota planche à voile (homme et femme)** : 24 quotas par genre soit 48 au total
  - o Championnat du Monde (2017) : 6 quotas par genre,
  - o 4 Quotas par genre pour la zone Europe (+ 1 quota réservé au pays organisateur, ré attribuable, + 13 quotas autres zones continentales).
- **Quota Kiteboard (homme et femme)** : 12 quotas par genre soit 24 au total
  - o Championnat du Monde (en 2017 ou 2018) : 4 quotas par genre,
  - o 1 quota par genre pour la zone Europe (+ 1 quota réservé au pays organisateur, ré attribuable, + 6 quotas autres zones continentales).

### ***Potentiels FFVoile***

En planche à voile hommes et femmes, catamaran mixte et Kitesurf homme et femme, la FFVoile dispose des potentiels pour espérer un podium dans chaque catégorie.

### ***Principes de qualification de la France***

Les sportives et sportifs français participant aux épreuves de qualification des nations qualifieront le pays. La fédération délégataire (la FFVoile) sélectionnera pour le CNOSF les sportives et sportifs qui participeront aux JOJ 2018 (décision CNOSF).

Conformément au calendrier d'obtention des quotas 2017 et 2018 définis par les instances compétentes (cf. tableau en annexe), la FFVoile prévoit de présenter des délégations françaises aux épreuves de sélection en 2017 et 2018.

Les sportifs français devront faire acte de candidature pour se présenter à ces épreuves (cf. document en ligne).

Les sportifs qui par leurs résultats, qualifieraient la France dans les quotas prévus à cet effet en 2017 et 2018 (selon le calendrier définitif), n'engagent pas la FFVoile à les sélectionner dans la délégation française pour les JOJ de 2018.

## **Règlement FFVoile de sélection aux JOJ 2018 pour la discipline voile**

**Article premier :** Le Directeur Technique National (DTN), dans le strict respect des règles édictées par le CIO World Sailing et le CNOSF, met en œuvre le présent règlement pour sélectionner une délégation française aux JOJ de 2018 dans les trois séries selon les modalités définies à l'article 3 ci-après.

Les sportives et sportifs français devront faire acte de candidature pour se sélectionner aux JOJ 2018 (cf. acte de candidature sur le site internet de la FFVoile à retourner à la FFVoile).

### **Article 2 : Qualification de la nation.**

Conformément au calendrier d'obtention de quotas 2017 et 2018 définis par les instances compétentes (cf. tableau prévisionnel ci-après), la FFVoile prévoit de présenter une délégation française aux épreuves de qualification de la nation en 2017 et 2018. Le DTN compose cette délégation en s'appuyant sur l'observation des épreuves suivantes (toutes séries) et du parcours sportif (catamaran) :

- National jeunes catamaran SL16 du 15 au 17 avril 2017 à Saint Tropez :
  - o un équipage minimum,
- Parcours sportif en vue d'un équipage catamaran performant :
  - o un équipage minimum (sur dossier adressé au DTN).
- National Windsurf du 21 au 23 avril 2017 à Martigues :
  - o 3 sur RXS par genre,
  - o 1 Bic 293 par genre.
- Epreuve de kiteboard (date et lieu à fixer ultérieurement) :
  - o 4 par genre.

Les sportives et sportifs qui qualifieraient la France dans les quotas prévus à cet effet en 2017 et 2018, n'engagent pas la FFVoile à les sélectionner dans la délégation française pour les JOJ de 2018.

### **Article 3 : sélection des sportives et sportifs aux JOJ 2018.**

En 2018, le Directeur Technique National propose au CNOSF la sélection de sportives et sportifs composant la délégation française aux JOJ 2018 dans les séries où la nation est qualifiée. L'épreuve retenue pour chaque série en vue de l'observation et de la sélection des candidats est fixée par le DTN au début de l'année 2018. Les sportives et sportifs français sélectionnables devront avoir fait acte de candidature au plus tard un mois avant l'épreuve de sélection retenue.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Si un(e) français(e) ou équipage français obtient le titre, il(elle) est automatiquement sélectionné(e),
- Si un(e) seul(e) français(e) ou équipage français figure sur le podium, il est automatiquement sélectionné(e),
- Dans tous les autres cas, le DTN apprécie la meilleure chance de réussite française.

**Article 4** : Tout recours relatif au présent règlement fait l'objet d'une conciliation préalable devant le CNOSF.

## Annexe

### Tableau des épreuves de qualification et échéancier des modalités d'obtention de quota pour les JOJ 2018.

#### Informations World Sailing au 02/03/2017

Période	Dates	Échéances	Séries	Quotas nations World Sailing JOJ 2018
Qualification de la nation	1er avril 2017 au 23 juin 2018	Période de qualification pour les JOJ 2018	Toutes	
	15 au 20 juillet 2017	Championnat du Monde - ENVSN Quiberon - Sélection de la Nation	Techno Plus	<b>6 (H)</b> <b>6 (F)</b>
	<date à définir > 2018	Championnat d'Europe Lieu à définir	Techno Plus	<b>1 (H)</b> <b>1 (F)</b>
	<date à définir > 2017 et 2018	Championnat du Monde et d'Europe Lieu à définir	Nacra 15 mixte	<b>7 + 1</b>
	<date> 2017 et 2018	Championnat du Monde et d'Europe Lieu à définir	Kitesurf	<b>4 + 1 (H)</b> <b>4 + 1 (F)</b>
Date limite d'inscription par sport	23 août 2018	Date limite pour les inscriptions nominatives dans tous les sports	Toutes	
JOJ	1er – 12 octobre 2018	3ème Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été – Buenos Aires 2018	Toutes	